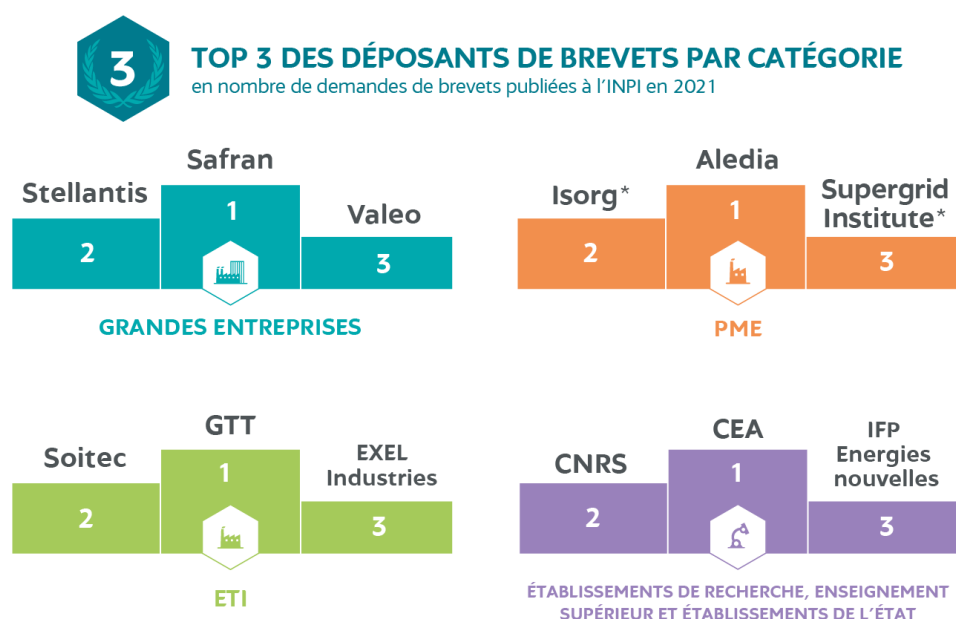


PALMARÈS 2021 DES DÉPOSANTS DE BREVETS À L'INPI : SAFRAN N°1 DES DÉPOSANTS DE BREVETS EN FRANCE, SUIVI DE TRÈS PRÈS PAR STELLANTIS

- 2 entreprises de taille intermédiaire (ETI) présentes dans le top 50
- La recherche publique toujours bien classée
- Les 50 premiers déposants de brevets représentent 53,2 % des demandes publiées à l'INPI
- La « mécanique » en tête des principaux domaines technologiques, suivie par l'« électrotechnique » et la « chimie »
- Le « transport » en tête des principaux sous domaines technologiques, suivi par les « machines, appareils et énergie électriques » et les « moteurs, pompes, turbines »
- Gaztransport et Technigaz n°1 de la catégorie « ETI »
- Aledia n°1 de la catégorie « PME »
- Le CEA n°1 de la catégorie « établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'état »
- Safran et le CNRS n°1 des co-dépôts recherche/industrie

L'INPI publie le palmarès 2021 des principaux déposants de brevets*, un classement qui met en lumière les entreprises qui investissent dans l'innovation. Safran, Stellantis et le Groupe Valeo constituent le trio de tête de l'édition 2021. Parmi les 50 premiers déposants de brevets figurent 12 organismes de recherche publique et 2 entreprises de taille intermédiaire.

* Les publications correspondent aux demandes déposées entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.



* Données du déposant non consolidées.

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



« L'édition 2021 du palmarès des déposants de brevets à l'INPI met à l'honneur nos champions français de l'innovation et souligne les domaines technologiques dans lesquels la France excelle : l'aéronautique et l'automobile. Le top 50 compte aussi deux entreprises de taille intermédiaire (ETI) ainsi que de nombreux établissements de recherche publique. Et certaines PME se font remarquer par leur présence régulière dans le Top 10 de cette catégorie. Cela démontre, si besoin était, que l'innovation est partout, y compris chez des acteurs de taille modeste. Ce sont ces derniers que les équipes de l'INPI accompagnent au quotidien, pour les convaincre de la pertinence de déposer des brevets et pour leur fournir une boîte à outils leur permettant de construire leur stratégie de propriété intellectuelle, en parallèle de leur stratégie d'entreprise. La loi PACTE, désormais complètement mise en œuvre et éprouvée, permet notamment plus de flexibilité dans la protection de leurs innovations et garantit une meilleure robustesse des titres, notamment des brevets. L'innovation est un facteur essentiel de la compétitivité française et sa protection est une absolue nécessité. » commente **Pascal Faure, Directeur général de l'INPI**.

Les deux premiers déposants au coude à coude

Safran poursuit sa dynamique et **prend la tête du classement pour la première fois depuis 2004, année de naissance du palmarès, avec 1 037 demandes de brevets publiées.**

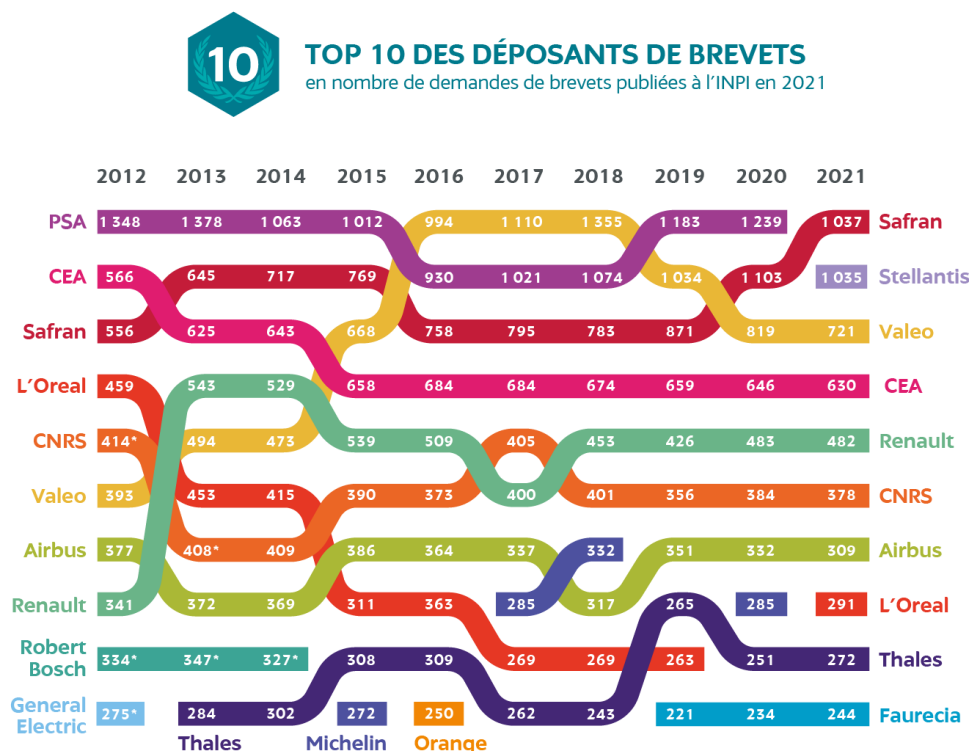
Il est suivi de très près par **Stellantis** avec **1 035 demandes publiées en 2021***.

Ces deux premiers déposants de brevets sont les seuls au-dessus des 1 000 demandes publiées.

Les rangs 3 à 7 sont inchangés par rapport à 2020 :

- Le **Groupe Valeo** reste en **3^e position avec 721 demandes publiées** (contre 819 en 2020)
- Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (**CEA**) est à la **4^e place avec 630 demandes publiées en 2021** (646 en 2020)
- **Renault Group** se maintient à la **5^e place du classement, avec 482 demandes de brevets publiées** (contre 483 l'année précédente)
- Le Centre national de la recherche scientifique (**CNRS**) conserve le **6^e rang avec 378 demandes de brevets publiées** (384 en 2020)
- **Airbus** confirme sa **7^e place avec 309 demandes de brevets publiées** (332 l'an dernier)

*Stellantis, fusion du groupe PSA et de Fiat Chrysler Automobiles, ne peut pas être comparé au classement de PSA.



Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note 3 : PSA consolidé incluant Faurecia.

Note 4 : Stellantis résulte de la fusion de Fiat Chrysler Automobiles et du Groupe PSA en janvier 2021.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

Deux entreprises de taille intermédiaire dans le Top 50

Deux entreprises de taille intermédiaire (ETI¹) - déjà présentes au classement l'an dernier - figurent parmi les 50 premiers déposants de brevets à l'INPI en 2021 :

- **Gaztransport et Technigaz (GTT)**, société d'ingénierie navale des Yvelines, spécialisée dans la conception de systèmes de stockage et de transport des gaz liquéfiés, présente dans le Top 50 depuis 2019, **conserve la 30^e place** du classement (55 demandes publiées contre 58 en 2020)
- **Le Groupe Soitec**, spécialiste de la production de matériaux semi-conducteurs, présent dans le Top 50 depuis 2017, gagne 8 places pour atteindre **la 40^e place** (34 demandes publiées contre 30 l'an dernier)

La recherche publique toujours bien classée

12 établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État (RESE) sont présents dans le Top 50 (contre 13 l'an dernier), soit une très légère baisse.

Les trois premiers établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État du classement sont identiques à l'an dernier :

- **Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)** reste au **4^e rang** (avec 630 demandes publiées, contre 646 en 2020)
- **Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)** conserve le **6^e rang** (378 demandes publiées, contre 384 en 2020)
- **IFP Energies nouvelles** se hisse à la **13^e place** (+2 places, 189 demandes publiées contre 198 l'an dernier)

On note 6 nouveaux entrants dans le Top 50 des déposants, dont 3 établissements de Recherche, d'Enseignement Supérieur et établissements de l'État :

- INSERM : 33^e place - 40 demandes publiées
- Centre national d'études spatiales (CNES) : 38^e place - 36 demandes publiées
- Legrand : 41^e place - 33 demandes publiées
- Université Paris-Saclay : 48^e place - 29 demandes publiées
- Albea : 49^e place - 28 demandes publiées
- SKF : 49^e place - 28 demandes publiées

La concentration des 50 premiers déposants de brevets en baisse

14 339 demandes de brevets ont été publiées en 2021.

En 2021, les 50 premiers déposants représentent 53,2 % de l'ensemble des demandes de brevets publiées, contre 54,8 % en 2020, soit une légère baisse.

Pour rappel, ils représentent plus de la moitié de l'ensemble des demandes de brevets depuis 2018 (52.5 % en 2018 ; 52 % en 2019 ; 54,8 % en 2020).

¹ Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.

PALMARÈS DES 50 PREMIERS DÉPOSANTS DE BREVETS : DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021



PALMARÈS DES 50 PREMIERS DÉPOSANTS DE BREVETS en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

RANG 2020	RANG 2021	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
2	1	Safran	1 037
NC	2	Stellantis	1 035
3	3	Groupe Valeo	721
4	4	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	630
5	5	Renault Group	482
6	6	Centre national de la recherche scientifique	378
7	7	Airbus	309
11	8	L'Oreal	291
9	9	Thales	272
10	10	Faurecia	244
17	11	Air Liquide	237
11	12	Orange	213
15	13	IFP Energies nouvelles	189
13	14	STMicroelectronics	186
8	15	Michelin	185
16	16	Groupe Arkema	161
20	17	Alstom	149
18	18	Saint-Gobain	148
14	19	Groupe Continental	135
22	20	TotalEnergies	131
19	21	Groupe Seb	120
23	22	Nissan Motor CO., LTD*	106
28	23	EDF (Groupe)	78
24	24	Robert Bosch GmbH*	68
25	25	Idemia	65
26	26	Compagnie Plastic Omnium	61
37	27	Amadeus	60
33	28	Groupe Sagemcom	57
37	29	Université Grenoble Alpes	56
30	30	Gaztransport et Technigaz (GTT)	55
32	31	Henkel AG & Co. KGaA*	51
27	32	Atos	44
NC	33	INSERM	40
31	33	Naval Group	40
34	35	Université de Bordeaux	39
28	36	Schneider Electric	38
39	37	Groupe Somfy	37
NC	38	Centre national d'études spatiales (CNES)	36
36	39	Sidel Participations*	35
48	40	Groupe Soitec	34
NC	41	Legrand	33
44	41	VINCI Construction	33
50	43	Aptar	31
45	43	Hitachi Astemo	31
45	43	Sorbonne université	31
20	43	Suzuki Motor Corporation*	31
40	43	Université Claude Bernard Lyon 1	31
NC	48	Université Paris-saclay	29
NC	49	Albea	28
NC	49	SKF*	28

■ Grandes entreprises ■ ETI ■ RESE

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

Note 3 : Stellantis résulte de la fusion de Fiat Chrysler Automobiles et du Groupe PSA en janvier 2021. Le Groupe PSA est au 1er rang en 2020 dans ce palmarès.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

NC : non classé.

La « mécanique », principal domaine technologique

Parmi les différents domaines représentés dans l'étude, la « mécanique » est en tête suivi par l'« électrotechnique » et la « chimie ».

Nouveau : cette année, le classement s'enrichit du Top 5 des déposants de brevets dans chaque domaine.

- La « mécanique » arrive en 1^{ère} position avec 39 % des demandes de brevets publiées. Safran est le premier déposant de ce domaine avec 844 brevets. *



DOMAINE MÉCANIQUE : TOP 5 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Safran	844
Stellantis	788
Groupe Valeo	442
Renault Group	386
Airbus	262

■ Grandes entreprises

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



- L'« électrotechnique » se place à la 2^e place avec 22,1 % des demandes de brevets publiées. Le CEA est en tête des déposants avec 368 brevets.



DOMAINE ÉLECTROTECHNIQUE : TOP 5 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	368
Groupe Valeo	361
Stellantis	290
Orange	200
Thales	183

■ Grandes entreprises ■ RESE

- La « chimie » est en 3^e position avec 15,1 % des demandes de brevets publiées. L'Oreal est à la 1^{ère} place avec 218 brevets.



DOMAINE CHIMIE : TOP 5 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
L'Oreal	218
Centre national de la recherche scientifique	205
CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	157
Groupe Arkema	140
IFP Energies nouvelles	135

■ Grandes entreprises ■ RESE

- Les « instruments » sont 4^e du classement, avec 12,9 % des demandes de brevets publiées. Stellantis est en tête avec 195 brevets.



DOMAINE INSTRUMENTS : TOP 5 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Stellantis	195
CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	193
Thales	132
Centre national de la recherche scientifique	129
Safran	124

■ Grandes entreprises ■ RESE

**pour une parfaite interprétation des tableaux, merci de consulter les notes méthodologiques figurant dans l'étude complète.*

À noter : les domaines technologiques tels que décrits dans l'étude correspondent à la table de concordance « Classification internationale des brevets (CIB) » publiée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) - à retrouver [ici](#)

Le « transport », principal sous domaine technologique

35 sous-domaines technologiques, définis par la classification internationale des brevets (CIB), sont représentés dans l'étude.

Nouveau : cette année, le classement s'enrichit du Top 3 des déposants de brevets dans chaque sous domaine.

- Le principal sous domaine technologique des demandes de brevets publiées à l'INPI est le « Transport » avec 15,9 % des demandes publiées en 2021.



SOUS-DOMAINES TRANSPORT : TOP 3 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Stellantis	666
Renault Group	302
Groupe Valeo	292

■ Grandes entreprises

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence (CF. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



- Il est suivi par le sous domaine « Machines, appareils et énergie électriques » avec 8,2 % des demandes publiées en 2021.



SOUS-DOMAINES MACHINES, APPAREILS ET ÉNERGIE ÉLECTRIQUES : TOP 3 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Groupe Valeo	318
Stellantis	130
CEA (Commissariat à l'énergie Atomique et aux énergies alternatives)	104

■ Grandes entreprises ■ RESE

- « Moteurs, pompes, turbines » arrive en 3^e position avec 6 % des demandes publiées en 2021.



SOUS-DOMAINES MOTEURS, POMPES, TURBINES : TOP 3 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Safran	606
Stellantis	70
Renault Group	55

■ Grandes entreprises

- Le sous domaine « **Techniques de mesure** » se place en **4^e position** avec 5,4 % des demandes publiées en 2021.



SOUS-DOMAINES TECHNIQUES DE MESURE : TOP 3 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
RESE	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	126
	Safran	104
Grandes entreprises	Thales	80

■ Grandes entreprises ■ RESE

- L'« **informatique** » est en **5^e position** avec 5,2 % des demandes publiées en 2021.



SOUS-DOMAINES INFORMATIQUE : TOP 3 DES DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Grandes entreprises	Thales	98
	Stellantis	92
Grandes entreprises	Orange	87

■ Grandes entreprises

Retrouvez le détail de l'ensemble des domaines et sous domaines dans la version intégrale de l'étude p.26 à 31 [ici](#)



TOP 10 DES ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE DÉPOSANTES DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Gaztransport et Technigaz (GTT)	55
Groupe Soitec	34
EXEL Industries	23
Novares France	23
Trèves	21
Tesca France*	17
iXblue*	13
Nemera La Verpilliere*	13
Poclain Hydraulics Industrie*	13
URGO Recherche Innovation et Développement*	13

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



Les ETI qui constituent ce Top 10 cumulent **245 demandes publiées en 2021**.

Ces entreprises couvrent des activités très larges, allant du transport du gaz naturel liquéfié à l'électronique, l'équipement automobile ou encore les machines agricoles et forestières.

Elles déposent majoritairement leurs brevets dans la région Île-de-France.

Les trois premières ETI de ce classement sont quasi identiques à l'an dernier :

- **Gaztransport et Technigaz (GTT)**, société d'ingénierie navale des Yvelines, **confirme sa 1^{ère} place** des entreprises de taille intermédiaires (ETI), avec 55 demandes de brevets publiées en 2021 (contre 58 en 2020).
- **Le Groupe Soitec**, le spécialiste isérois de la production de matériaux semi-conducteurs, **se maintient à la 2^e place** avec 34 demandes de brevets (contre 30 en 2020).
- **A égalité : EXEL Industries**, groupe spécialisé dans les équipements de pulvérisation agricole, et **Novares France**, producteur de composants plastiques pour le secteur automobile, **sont à la troisième position, respectivement 3^e et 5^e l'an dernier**, avec 23 demandes de brevets réalisées en co-dépôt en 2021 (contre 29 et 20 demandes l'an dernier).



TOP 10 DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DÉPOSANTES DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
Aledia	25
Isorg*	16
Supergrid Institute*	16
ABC Transfer*	12
Elwedys*	11
I-TEN*	11
Zedel*	10
Axess Vision Technology*	9
Formes et Sculptures*	9
Aryballe technologies*	8
PKvitality*	8

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



Les 10 premières PME déposantes de brevets à l'INPI **cumulent 135 demandes publiées en 2021**.

Les activités de ces PME sont très variées : fabrication de LED, de capteurs en électronique imprimée, biotechnologie, etc.

Elles déposent majoritairement leurs brevets dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les quatre premières PME de ce classement sont :

- **Aledia**, entreprise grenobloise spécialisée dans les technologies LED, **conserve la tête du classement « PME »**, avec 25 demandes de brevets publiées en 2021 (contre 18 en 2020).
- **A égalité : Isorg**, spécialiste des capteurs d'empreintes digitales basé à Limoges, et **Supergrid Institute**, spécialisée dans le transport de l'électricité, **se hissent à la 2^e place**. Elles ont toutes deux déposées 16 demandes de brevets en 2021 (respectivement 15 et 14 en 2020).
- **ABC Transfer**, start-up tourangelle spécialisée dans la conception de systèmes de transfert rapide sécurisé pour l'industrie biopharmaceutique, **fait son entrée dans le classement à la 4^e place** avec 12 demandes de brevets publiées.



TOP 10 DES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE, D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTAT DÉPOSANTS DE BREVETS

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

RANG 2020	RANG 2021	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021
4	4	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	630
6	6	Centre national de la recherche scientifique	378
15	13	IFP Energies nouvelles	189
28	23	EDF (Groupe)	78
37	29	Université Grenoble Alpes	56
NC	33	INSERM	40
31	33	Naval Group	40
34	35	Université de Bordeaux	39
NC	38	Centre national d'études spatiales (CNES)	36
45	43	Sorbonne université	31
40	43	Université Claude Bernard Lyon 1	31

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence (Cf. Méthodologie).

NC : non classé.

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



Les dix premiers établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État de ce classement **cumulent, chaque année depuis 2018, plus de 1 500 demandes de brevets publiées.**

Pour la troisième année consécutive, les quatre premiers déposants de ce classement (CEA, CNRS, IFP Energies Nouvelles et EDF) sont identiques.

Ils se situent entre le 4^e et le 23^e rang du palmarès des principaux déposants de brevets à l'INPI en 2021.

Ces établissements déposent majoritairement leurs brevets dans la région Île-de-France.

- Le CNRS N°1 des établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État déposants en co-dépôt avec des entreprises
- Safran N°1 des entreprises déposantes en co-dépôt avec des établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État
- La PME Supergrid Institute présente dans le Top 10 des co-dépôts entreprises/recherche publique



**TOP 10 DES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE,
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET D'ÉTABLISSEMENTS
DE L'ÉTAT DÉPOSANTS DE BREVETS
EN CO-DÉPÔT AVEC DES ENTREPRISES**
en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021	DONT DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 CO-DÉPOSÉES	DONT DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 CO-DÉPOSÉES AVEC DES ENTREPRISES	% DE DEMANDES DE BREVETS CO-DÉPOSÉES SUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 DE CHAQUE DÉPOSANT	% DE DEMANDES DE BREVETS CO-DÉPOSÉES AVEC DES ENTREPRISES SUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 DE CHAQUE DÉPOSANT	% DE DEMANDES DE BREVETS CO-DÉPOSÉES AVEC DES ENTREPRISES SUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 CO-DÉPOSÉES DE CHAQUE DÉPOSANT
Centre national de la recherche scientifique	378	370	169	97,9 %	44,7 %	45,7 %
CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	630	108	50	17,1 %	7,9 %	46,3 %
Université Claude Bernard Lyon 1	31	31	22	100,0 %	71,0 %	71,0 %
Centre national d'études spatiales (CNES)	36	24	18	66,7 %	50,0 %	75,0 %
Université de Bordeaux	39	39	18	100,0 %	46,2 %	46,2 %
IFP Energies nouvelles	189	16	14	8,5 %	7,4 %	87,5 %
Institut polytechnique de Bordeaux	26	26	14	100,0 %	53,8 %	53,8 %
Sorbonne université	31	30	14	96,8 %	45,2 %	46,7 %
Université de Lille	17	17	12	100,0 %	70,6 %	70,6 %
Université de Lorraine	17	15	12	88,2 %	70,6 %	80,0 %
Université Jean Monnet Saint Étienne*	16	16	12	100,0 %	75,0 %	75,0 %
Université Paris-Saclay	29	29	12	100,0 %	41,4 %	41,4 %

Note : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Une demande de brevet issue d'une collaboration recherche/industrie est une demande de brevet avec au moins un déposant établissement de recherche, d'enseignement supérieur ou d'établissement de l'État avec au moins un déposant étant une entreprise (grande entreprise ou ETI ou PME).

Notes de lecture : 97,9 % (soit 370/378) des demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021 émanant du Centre national de la recherche scientifique sont co-déposées.

44,7 % (soit 169/378) des demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021 émanant du Centre national de la recherche scientifique sont co-déposées avec au moins une entreprise.

45,7 % (soit 169/370) des demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021 co-déposées émanant du Centre national de la recherche scientifique sont co-déposées avec au moins une entreprise.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



Les trois premiers établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État déposants de brevets en co-dépôt avec des entreprises sont inchangés par rapport à 2020 :

- Le Centre national de la recherche scientifique (**CNRS**) **confirme sa 1^{ère} place** avec 169 demandes publiées (contre 167 demandes en 2020)
- Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (**CEA**) **reste à la 2^e place** avec 50 demandes de brevets publiées (contre 73 demandes en 2020)
- **L'Université Claude Bernard Lyon 1 conserve la 3^e place** avec 22 demande de brevets publiées (contre 25 l'an dernier).

8 établissements d'enseignement supérieur public sont présents dans ce Top 10, dont 4 à égalité. Leur part de co-dépôts se situe entre 88,2 % et 100 %, tandis que 6 d'entre eux réalisent 100 % de leurs demandes de brevets en co-dépôts.



TOP 10 DES ENTREPRISES DÉPOSANTES DE BREVETS EN CO-DÉPÔT AVEC DES ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE, D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTAT

en nombre de demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021

NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021	DONT DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 CO-DÉPOSÉES	DONT DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 CO-DÉPOSÉES AVEC DES RESE	% DE DEMANDES DE BREVETS CO-DÉPOSÉES SUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 DE CHAQUE DÉPOSANT	% DE DEMANDES DE BREVETS CO-DÉPOSÉES AVEC DES RESE SUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 DE CHAQUE DÉPOSANT	% DE DEMANDES DE BREVETS CO-DÉPOSÉES AVEC DES RESE SUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES À L'INPI EN 2021 CO-DÉPOSÉES DE CHAQUE DÉPOSANT
Safran	1 037	101	45	9,7 %	4,3 %	44,6 %
Thales	272	27	23	9,9 %	8,5 %	85,2 %
TotalEnergies	131	29	23	22,1 %	17,6 %	79,3 %
Groupe Arkema	161	19	15	11,8 %	9,3 %	78,9 %
Stellantis	1 035	42	15	4,1 %	1,4 %	35,7 %
Michelin	185	12	10	6,5 %	5,4 %	83,3 %
Orange	213	8	8	3,8 %	3,8 %	100,0 %
Renault Group	482	124	8	25,7 %	1,7 %	6,5 %
Alstom	149	8	7	5,4 %	4,7 %	87,5 %
Supergrid Institute*	16	7	7	43,8 %	43,8 %	100,0 %

■ Grandes entreprises ■ PME

Note : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Une demande de brevet issue d'une collaboration recherche/industrie est une demande de brevet avec au moins un déposant établissement de recherche, d'enseignement supérieur ou établissement de l'État avec au moins un déposant étant une entreprise (grande entreprise ou ETI ou PME).

Notes de lecture : 9,7 % (soit 101/1 037) des demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021 émanant de Safran sont co-déposées.

4,3 % (soit 45/1 037) des demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021 émanant de Safran sont co-déposées avec au moins un déposant établissement de recherche, d'enseignement supérieur ou établissement de l'État.

44,6 % (soit 45/101) des demandes de brevets publiées à l'INPI en 2021 co-déposées émanant de Safran sont co-déposées avec au moins un déposant établissement de recherche, d'enseignement supérieur ou établissement de l'État.

* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2022



Les 10 principales entreprises qui ont co-déposé des demandes de brevets avec des établissements de Recherche, d'Enseignement Supérieur et établissements de l'État en 2021 sont **des grandes entreprises, à l'exception d'une PME** :

- **Safran**, deuxième l'an dernier, **repassa en tête** avec 45 demandes de brevets réalisées en co-dépôt (contre 27 en 2020). Sa collaboration recherche/industrie est principalement avec le CNRS.
- **A égalité : Thales et TotalEnergies sont à la deuxième position, respectivement 3^e et 5^e l'an dernier**, avec 23 demandes de brevets réalisées en co-dépôt en 2021 (contre 22 et 15 demandes en 2020).
- arrivent **en troisième position, à égalité également, le Groupe Arkema et Stellantis** avec 15 demandes de brevets réalisées en co-dépôt en 2021 (contre 22 en 2020 pour le Groupe Arkema).

Pour la troisième année consécutive, la PME Supergrid Institute, spécialisée dans le transport de l'électricité, figure au classement (7 demandes de brevets en co-dépôts). 4^e du classement général PME (voir p.17), elle collabore principalement avec le CNRS, l'université Paris Saclay et l'université Claude Bernard Lyon 1.

L'intégralité de l'étude – dans laquelle figurent notamment les palmarès régionaux – est à découvrir [en cliquant ici](#)

Ce palmarès est établi par l'INPI en comptabilisant le nombre de demandes de brevets par la voie nationale (c'est-à-dire auprès de l'INPI) publiées en 2020, ce qui correspond aux **demandes déposées entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020**. Ce palmarès tient compte de la structure des groupes : il est établi en identifiant et regroupant les filiales appartenant à un seul groupe, en collaboration avec eux pour refléter au mieux la réalité. Contrairement à d'autres palmarès de brevets, tels que ceux de l'OEB ou de l'OMPI, tous les éventuels co-déposants d'une demande de brevet sont pris en compte (et pas uniquement le déposant cité en premier lieu). L'adresse considérée dans ce palmarès est celle du déposant, et non celle de l'inventeur. Le but de ce palmarès est de traduire le plus précisément possible l'activité des entreprises en matière de dépôts de brevets auprès de l'INPI.



À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'Institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 61,2 millions de données ouvertes, libres et réutilisables. L'INPI est désormais l'opérateur du guichet pour les formalités des entreprises (créations, modifications, cessations). Enfin, l'INPI est en charge de l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Contacts presse

Amaria Lahmri | alahmri@inpi.fr | 01 56 65 81 81 | 07 50 15 20 81
Anne-Sophie Prusak | aprusak@inpi.fr | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17